

NOTE DE SERVICE N° 00521/MFP/CAB du 25 MARS 2020
relative au fonctionnement des services pendant la période
de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19)

En application des mesures arrêtées par le Conseil National de Sécurité dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (COVID-19), les dispositions suivantes sont prises au sein du Ministère :

- Organisation des services pour un travail par roulement sous forme de double vacation pour les agents ;
- Suspension de toutes les visites des usagers y compris le mercredi ;
- Seuls les déplacements pour demander ou retirer les attestations de prêt bancaire sont autorisés.

Les fonctionnaires sont priés de suivre l'évolution du traitement de leur dossier dans leur « espace fonctionnaire » via le site internet du Ministère de la Fonction Publique www.fonctionpublique.gouv.ci.

J'attache du prix au respect de la présente prescription qui reste en vigueur pendant toute la période de crise du Coronavirus.

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet



OKA K. Séraphin
Administrateur Général Civil